



联合国
粮食及
农业组织

Food and Agriculture
Organization of the
United Nations

Organisation des Nations
Unies pour l'alimentation
et l'agriculture

Продовольственная и
сельскохозяйственная организация
Объединенных Наций

Organización de las
Naciones Unidas para la
Alimentación y la Agricultura

منظمة
الغذية والزراعة
للأمم المتحدة

COMITÉ DE L'AGRICULTURE

Vingt-sixième session

Rome, 1-5 octobre 2018

Programme de travail de la FAO dans les domaines de l'alimentation et de l'agriculture au titre du Cadre stratégique de l'Organisation

Résumé

Le présent document donne une vue d'ensemble des réalisations de la FAO dans les secteurs de l'alimentation et de l'agriculture au cours de l'exercice biennal 2016-2017, et des activités que mènera l'Organisation dans ces secteurs sur la période 2018-2019, au titre du Cadre stratégique. Le document présente également les évolutions et les tendances mondiales susceptibles d'influencer les activités de la FAO dans les domaines de l'alimentation et de l'agriculture et établit quatre grands thèmes qui définissent les domaines d'action prioritaires sur lesquels l'Organisation devrait axer ses travaux au titre de son Cadre stratégique et de son Plan à moyen terme 2018-2021.

Suite que le Comité est invité à donner

Le Comité est invité:

- à prendre note des résultats obtenus ainsi que des évolutions et des tendances relevées dans les secteurs de l'alimentation et de l'agriculture (sections II et III) et à formuler des observations à ce sujet;
- à fournir des indications sur les principales priorités de travail de la FAO dans les domaines de l'alimentation et de l'agriculture, à prendre en compte lors de l'examen du Cadre stratégique et de l'élaboration du Plan à moyen terme 2018-2021 (Section IV).

Pour toute question relative au contenu du présent document, prière de s'adresser à:

M^{me} Maria Helena Semedo
Directrice générale adjointe
Chargée du climat et des ressources naturelles
Département de l'agriculture et de la protection des consommateurs
Tél: +39 06570 52060

Le code QR peut être utilisé pour télécharger le présent document. Cette initiative de la FAO vise à instaurer des méthodes de travail et des modes de communication plus respectueux de l'environnement. Les autres documents de la FAO peuvent être consultés à l'adresse www.fao.org.



COAG 26

I. INTRODUCTION

1. Le Cadre stratégique révisé de la FAO¹, son Plan à moyen terme (PMT) 2018-2021 et son Programme de travail et budget (PTB) 2018-2019² ont été approuvés par la Conférence de la FAO à sa quarantième session, tenue en juillet 2017 à Rome. La Conférence s'est félicitée de l'étroite concordance des objectifs stratégiques de la FAO avec le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et les objectifs de développement durable (ODD).

2. Le Cadre stratégique révisé est le fruit d'un processus consultatif de réflexion stratégique mené en 2016, qui a tenu compte du vif et constant attachement exprimé par les organes directeurs de la FAO à la continuité de la direction stratégique de l'Organisation. Il s'agissait de recenser les tendances mondiales qui devraient former le contexte du développement agricole à moyen terme, et les tendances sectorielles et régionales issues des examens stratégiques régionaux et des débats des conférences régionales de la FAO et des comités techniques; de déterminer les principaux défis auxquels devraient être confrontés les pays et les acteurs du développement dans les années à venir en matière d'alimentation et d'agriculture; d'analyser les grandes évolutions mondiales qui déterminent le contexte global dans lequel opère la FAO; et de passer en revue les incidences de ces défis et de ces évolutions sur les objectifs stratégiques de l'Organisation dans le cadre de ses attributs fondamentaux et de ses fonctions essentielles³. La révision du Cadre stratégique a également pris en compte les principales évolutions d'importance mondiale survenues en 2015-2016, en particulier l'adoption du Programme de développement durable à l'horizon 2030, ainsi que l'entrée en vigueur de l'Accord de Paris sur le changement climatique.

3. Le Cadre stratégique révisé a servi de point de départ à l'ajustement du cadre conceptuel et de la théorie du changement relatifs aux cinq objectifs de la FAO dans le contexte de la vision, des attributs et des fonctions essentielles de l'Organisation. Le PMT et le PTB définissent le cadre programmatique et les ressources de planification, de mise en œuvre et de suivi des résultats au moyen d'indicateurs et de cibles, notamment la contribution de l'action de la FAO à 40 des cibles des ODD. L'annexe web 1, *Cadre de résultats 2018-2019 – Objectifs stratégiques et fonctionnels*⁴, présente une vue d'ensemble des programmes stratégiques de la FAO, notamment leur concordance avec les ODD.

4. Dans ce contexte, le présent document donne tout d'abord un bref aperçu des résultats obtenus par la FAO au cours de l'exercice biennal 2016-2017 dans les secteurs de l'alimentation et de l'agriculture, facilités par les programmes stratégiques. Il décrit ensuite les principales évolutions et tendances mondiales et sectorielles qui influenceront les futures activités de la FAO dans l'alimentation et l'agriculture. La dernière section présente les priorités de travail de la FAO dans ces deux secteurs en 2018-2019 et au-delà.

II. Résultats des activités de la FAO dans les domaines de l'alimentation et de l'agriculture en 2016-2017

5. Au cours du dernier exercice biennal, la FAO a continué à faire tout son possible pour que la faim, l'insécurité alimentaire et toutes les formes de malnutrition restent en tête des priorités du programme de développement. Le Rapport sur l'exécution du Programme 2016-2017⁵ témoigne des résultats obtenus par la FAO au cours de l'exercice biennal par rapport aux objectifs stratégiques de l'Organisation et aux indicateurs des ODD connexes. Des récapitulatifs des résultats et des réalisations correspondant à chaque objectif stratégique, y compris des données sur la parité hommes-femmes et

¹ [C 2017/7 Rev. 1](#)

² [C 2017/3](#)

³ [C 2013/7](#)

⁴ [PC 124/2-WA1](#)

⁵ [C 2019/8](#)

des statistiques, sont fournis en Annexe 2 et d'autres détails (notamment les résultats régionaux⁶) peuvent être consultés sur le site de la FAO à l'adresse suivante: <http://www.fao.org/pir/>.

6. La FAO s'est activement engagée dans le processus mondial qui a précédé puis suivi l'adoption du Programme 2030, notamment l'Accord de Paris et les réunions de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, ainsi que la Conférence des Nations Unies sur la biodiversité à Cancun et la treizième Conférence des Parties de la CDB, tenues en 2016. La FAO contribue dans une large mesure aux efforts de plaidoyer et de soutien qui soulignent le rôle crucial de l'agriculture dans la lutte contre le changement climatique et contre la faim, et les liens entre production agricole et biodiversité. Ces dernières années, les travaux de la FAO relatifs au Programme 2030 se sont axés sur l'appui apporté aux pays en vue de renforcer leurs capacités en matière de conseils stratégiques intégrés et de suivi des progrès vers la concrétisation des ODD. Les résultats obtenus dans ce domaine ainsi que dans sept autres correspondant à des points de l'ordre du jour du Comité de l'agriculture sont détaillés ci-après.

7. Compte tenu de ses contributions au Groupe d'experts des Nations Unies et de l'extérieur chargé des indicateurs relatifs aux ODD, la FAO a été désignée organisme des Nations Unies responsable de 21 indicateurs des ODD et organisme contributeur pour quatre autres, ce qui représente plus d'un dixième du nombre total d'indicateurs. Au cours du dernier exercice biennal, la FAO a obtenu d'importants résultats au moyen de ses travaux réalisés à l'appui du suivi des ODD. Tout d'abord, les travaux méthodologiques en vue du reclassement des indicateurs de catégorie III ont bien avancé, avec le passage à la catégorie supérieure de huit indicateurs dont la FAO est responsable et la finalisation et la mise à l'essai de la méthodologie pour les cinq autres, ce qui devrait permettre de les reclasser tous d'ici à la fin de 2018. Ce reclassement est essentiel au suivi des ODD, car il valorise le potentiel de communication de données des pays et permet aux organismes responsables d'apporter un appui efficace au renforcement de leurs capacités. La capacité de suivi des progrès en matière d'ODD des pays a également été renforcée par l'organisation de 20 ateliers de formation, auxquels ont participé des statisticiens officiels d'environ 120 pays, et par des accords de coopération Sud-Sud. Cinq indicateurs de catégorie II ont ainsi été reclassés dans la catégorie I car leur couverture géographique dépasse désormais 50 pour cent des pays. Dernier point, mais non le moindre, un portail sur les données et la communication relatives aux ODD a été établi, lequel permet aux utilisateurs d'accéder à des données nationales, régionales et mondiales grâce à des outils de visualisation interactifs et à des informations détaillées sur les indicateurs des ODD dont la FAO est responsable, notamment les méthodes, les outils de collecte des données et les événements de renforcement des capacités.

8. Afin de combler les lacunes considérables qui existent actuellement en matière de données et de capacités, un effort concerté des organisations du système des Nations Unies est nécessaire en vue de veiller à ce que, dans les années à venir, la plupart des pays soient en mesure de collecter et d'utiliser les indicateurs aux fins de la réalisation des ODD. À cette fin, la FAO met au point un programme complet destiné à élargir l'appui apporté au renforcement des capacités en matière de suivi des ODD, qui vise à aider les pays à aligner leurs indicateurs nationaux sur les indicateurs mondiaux, à investir dans des sources d'informations alternatives de manière à réduire le coût de la collecte de données, à renforcer la coordination institutionnelle au sein des organismes nationaux chargés de produire les données, et à améliorer leur capacité à utiliser les indicateurs des ODD dans la prise de décisions.

9. En ce qui concerne le rôle de la FAO dans l'appui aux politiques en 2016 et 2017, les efforts se sont orientés sur la fourniture aux États Membres d'un appui stratégique intégré et complet. En outre, souvent en étroite coordination avec les organismes ayant leur siège à Rome et les Équipes de pays des Nations Unies, la FAO a aidé les pays à élaborer leurs examens nationaux volontaires, qui constituent des rapports complets sur les progrès nationaux en matière d'ODD. En 2017 (et début 2018), la FAO a apporté son appui à plus de 70 pays en menant des activités de sensibilisation au rôle

⁶ [C 2019/8-WA7](#)

de l'alimentation et de l'agriculture dans les ODD lors d'ateliers nationaux, régionaux et sous-régionaux, auxquels ont participé des représentants de divers secteurs et ministères dans les Bureaux régionaux pour l'Afrique, pour l'Asie et le Pacifique, pour l'Europe et l'Asie centrale, pour l'Amérique latine et les Caraïbes et pour le Proche-Orient et l'Afrique du Nord. La FAO a également aidé 25 pays à mettre en œuvre les ODD, notamment en matière de collecte des données et de renforcement des capacités connexes pour les indicateurs des ODD dont elle est responsable.

10. *Systèmes alimentaires et nutrition*: En décembre 2016, la FAO et l'OMS ont organisé conjointement à Rome, dans le cadre de la Décennie d'action des Nations Unies pour la nutrition, le Colloque international pour des systèmes alimentaires durables au service d'une alimentation saine et d'une meilleure nutrition⁷. Ce Colloque était axé sur les politiques et les mesures relatives à l'offre et à la demande destinées à faciliter l'accès à une bonne alimentation, à donner aux consommateurs les moyens de choisir une alimentation saine et à renforcer la responsabilité, la résilience et l'équité au sein du système alimentaire. Plusieurs séances ont porté sur le secteur de l'agriculture. À la suite de cet événement, cinq colloques régionaux ont eu lieu en 2017, lesquels ont permis d'examiner comment la notion de systèmes alimentaires durables au service d'une alimentation saine et d'une meilleure nutrition se présentait dans les régions et quelles difficultés elle constituait⁸. Sous l'égide de la FAO, du Département des affaires économiques et sociales et du Bureau du Haut Représentant pour les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement, le Programme d'action mondial pour la sécurité alimentaire et la nutrition dans les petits États insulaires en développement a été élaboré afin de donner directement suite aux Orientations de Samoa et a été lancé en juillet 2017, pendant la Conférence de la FAO.

11. Il est à noter que des progrès ont été accomplis concernant l'élaboration d'un indice mondial des pertes alimentaires en collaboration avec le Programme des Nations Unies pour l'environnement, grâce à la proposition qui consiste à diviser la cible 12.3 des ODD en deux phases à mesurer séparément: i) «réduire les pertes de produits alimentaires tout au long des chaînes de production et d'approvisionnement», phase axée sur l'offre, et ii) «réduire de moitié à l'échelle mondiale le volume de déchets alimentaires par habitant au niveau de la distribution comme de la consommation», phase axée sur la demande, soit un indice de gaspillage de nourriture. En outre, la FAO a mis au point une méthode d'étude de cas relative à l'analyse des pertes alimentaires, et a aidé à la mettre en pratique dans une vaste palette de pays en développement et de chaînes d'approvisionnement d'aliments de base, afin de déceler les points critiques de pertes dans les chaînes d'approvisionnement alimentaire et la cause sous-jacente des pertes auxdits points.

12. *Légionnaire d'automne*: En ce qui concerne les nouvelles menaces, la progression rapide de la légionnaire d'automne a donné lieu au Programme d'action de la FAO intitulé «Gestion durable de la chenille légionnaire d'automne en Afrique⁹». Des réunions d'experts ont été organisées dans le but d'échanger et de faire le point sur les connaissances actuelles en matière de lutte durable contre la légionnaire d'automne appliquée à l'agriculture familiale, ainsi que d'examiner les principaux aspects du problème, notamment la lutte biologique, le suivi, les seuils de nuisibilité économique, l'utilisation d'insecticides biologiques et l'incidence de la biodiversité végétale sur l'écologie de la légionnaire d'automne.

13. *Résistance aux antimicrobiens*: La question de la résistance aux antimicrobiens a été inscrite dans un Plan d'action de la FAO¹⁰, mené en collaboration avec l'OMS et l'OIE, dans le cadre de l'approche «Un monde, une santé» et du Groupe de coordination interinstitutions établi par le Secrétaire général en 2016. L'Organisation a formulé des avis scientifiques sur la résistance aux antimicrobiens à l'appui de l'établissement des normes du Codex et le rôle de l'environnement dans la

⁷ <http://www.fao.org/about/meetings/sustainable-food-systems-nutrition-symposium/fr/>;

<http://www.fao.org/documents/card/fr/c/I9025EN/>

⁸ Pour en savoir plus, voir COAG/2018/INF/6.

⁹ <http://www.fao.org/3/a-bt417f.pdf>

¹⁰ <http://www.fao.org/3/a-i5996f.pdf>

résistance aux antimicrobiens d'origine alimentaire, la résistance aux antimicrobiens via les aliments d'origine végétale, les incidences de l'utilisation des antimicrobiens dans les cultures, le rôle des biocides, les risques potentiels en matière de résistance aux antimicrobiens et leur influence sur la réduction de la transmission de la résistance aux antimicrobiens d'origine alimentaire.

14. *Agroécologie*: La FAO a organisé à Rome, en 2014, le premier Symposium international sur l'agroécologie pour la sécurité alimentaire et la nutrition, puis, entre 2015 et 2017, sept séminaires régionaux qui ont réuni de nombreuses parties prenantes. Ces séminaires ont permis la mise en commun par l'ensemble des parties prenantes d'une vaste gamme d'expériences, de pratiques, d'initiatives et de politiques de toutes les régions. Il a été reconnu que l'agroécologie est l'une des approches novatrices susceptibles d'aider les pays à atteindre les ODD et à relever les défis du changement climatique.

15. *Biotechnologie*: La FAO a organisé en février 2016 le Symposium international sur le rôle des biotechnologies agricoles dans les systèmes alimentaires durables et la nutrition ainsi que deux réunions régionales sur les biotechnologies agricoles en 2017 en vue de réfléchir aux avantages, aux risques, aux enjeux et aux perspectives de ces biotechnologies et de leur contribution à des systèmes alimentaires plus durables et à une meilleure nutrition dans le contexte de la croissance démographique mondiale et du changement climatique.

16. *Les Systèmes ingénieux du patrimoine agricole mondial (SIPAM)*: Le programme des SIPAM a élargi sa couverture géographique à neuf nouveaux sites dans sept pays en 2016-2017, ce qui monte le total à 46 sites fin 2017. Le programme des SIPAM a continué de reconnaître l'expérience accumulée et la diversité et la profondeur des systèmes de connaissance des communautés humaines, ainsi que leurs adaptations aux contraintes imposées par l'environnement et aux opportunités qu'il offre.

17. *Le Programme mondial pour un élevage durable*, à la suite de l'approbation de la gouvernance et du plan d'action pour 2016, permet de poursuivre l'effort vers un consensus sur la marche à suivre en vue de rendre le secteur de l'élevage plus durable. Le nombre de ses membres a pratiquement doublé depuis décembre 2015. On observe des progrès encourageants, avec une vision plus consensuelle de l'élevage durable ainsi que des évolutions dans les politiques et les pratiques, auxquelles le Programme apporte une valeur ajoutée par la création de partenariats et de partage des connaissances. On constate qu'il permet effectivement la mise en commun de connaissances, d'outils et de meilleures pratiques parmi les membres grâce à ses neuf réseaux d'action, qui réunissent des données concrètes et appliquent les politiques et les pratiques dans des contextes locaux.

18. Pendant l'exercice biennal 2016-2017, la FAO a réalisé près de 82 pour cent de ses cibles relatives aux indicateurs de produits, ce qui signifie qu'elle a fourni l'assistance sur laquelle elle s'était engagée dans le Programme de travail et budget de cet exercice. Elle a ainsi pu aider ses Membres à obtenir 82 pour cent des résultantes escomptées et montrer que les activités et les efforts de l'Organisation ont fourni une contribution majeure et mesurable aux progrès vers la mise en place d'un environnement favorable, lesquels sont nécessaires à la réalisation des objectifs stratégiques. Lorsque les objectifs n'ont pas été atteints, de précieux enseignements ont été tirés quant aux difficultés rencontrées et à la manière de les affronter à l'avenir.

19. Des récapitulatifs des résultats et des réalisations correspondant à chaque objectif stratégique, y compris des données sur la parité hommes-femmes et des statistiques, sont fournis en Annexe 2 et d'autres détails peuvent être consultés sur le site de la FAO à l'adresse suivante:
<http://www.fao.org/pir/>.

III. Évolutions et tendances mondiales et répercussions sur les secteurs de l'alimentation et de l'agriculture

20. Les évolutions et les tendances ci-après sont directement liées aux thèmes soumis à l'examen du Comité de l'agriculture à sa vingt-sixième session ainsi qu'aux processus internationaux actuels dans les domaines de l'agriculture (culture et élevage), de la sécurité sanitaire des aliments, de la nutrition, de la gestion des ressources naturelles et de la biodiversité, et aux aspects sociaux, techniques, économiques, institutionnels et structurels du développement agricole et du développement rural en général, dans le contexte des tendances présentées au Comité de l'agriculture à sa vingt-cinquième session, en 2016¹¹.

21. Ces dernières années, les tendances générales et les questions préoccupantes au niveau planétaire ont poussé la communauté mondiale à agir en adoptant une série d'initiatives et d'accords destinés à redéfinir les priorités mondiales en matière de développement. Ces évolutions définissent le contexte mondial dans lequel opère et continuera d'opérer la FAO dans un avenir proche, dans le cadre général du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et de ses ODD, qui incluent les engagements et les objectifs politiques du Programme d'Action d'Addis-Abeba et de l'Accord de Paris sur le changement climatique. D'autres événements importants ont eu lieu dans les domaines de compétence de la FAO, notamment la proclamation en avril 2016 de la Décennie d'action des Nations Unies pour la nutrition (2016-2025)¹² qui a donné suite à la deuxième Conférence internationale sur la nutrition tenue en 2014; la Décennie des Nations Unies pour l'agriculture familiale (2019-2028); le Cadre d'action de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe 2015-2030; et la déclaration de New York pour les réfugiés et les migrants (Sommet de l'ONU pour les réfugiés et les migrants).

22. Sur le plan des tendances et enjeux spécifiques dans les secteurs de l'alimentation et de l'agriculture, les tendances relevées par le Comité de l'agriculture à sa vingt-cinquième session en 2016 sont encore valables, à savoir la nécessité d'améliorer la productivité, la sécurité alimentaire et la nutrition pour une population en pleine expansion, les dégradations environnementales et le changement climatique, la concurrence accrue pour les ressources naturelles, la biodiversité, les innovations scientifiques et technologiques, l'interdépendance accrue des systèmes alimentaires ainsi que l'urbanisation rapide et ses répercussions dans les zones rurales. La publication de la FAO intitulée «L'avenir de l'agriculture – Tendances et défis¹³» analyse les tendances et les défis auxquels le monde fait face et devra faire face à moyen et long terme dans les principaux domaines inscrits dans la vision et le mandat de la FAO. En outre, les conférences régionales de la FAO, qui ont lieu tous les deux ans, prennent en compte les tendances de nature régionale ou sectorielle. Sur la base de ces examens, on a recensé les grandes tendances mondiales et régionales en vue d'établir le Cadre stratégique révisé¹⁴ de la FAO en 2017. Une liste à jour de ces tendances interconnectées est présentée ci-après:

- 1) La croissance démographique, l'urbanisation et l'augmentation des revenus, aux échelons régional et mondial, fera évoluer la structure et le niveau de la demande des produits alimentaires.
- 2) Malgré l'augmentation des revenus par habitant, on devrait assister à un ralentissement de la réduction de la pauvreté, qui irait de pair avec des inégalités persistantes et de sombres perspectives en matière de nutrition.

¹¹ [COAG/2016/2](#)

¹² <https://www.un.org/nutrition/home>

¹³ [L'avenir de l'agriculture – Tendances et défis](#), FAO 2016, Rome (rapport complet disponible en anglais)

¹⁴ C 2017/7 Rev. 1

- 3) Évolution de la nature et de l'intensité de la concurrence pour les ressources naturelles, et dégradation constante des ressources naturelles et des services écosystémiques dont dépend la production agricole.
- 4) Augmentation de la variabilité du climat et vulnérabilité accrue face aux phénomènes météorologiques extrêmes.
- 5) Augmentation de la demande alimentaire, pour l'alimentation humaine et l'alimentation animale, et de la demande de biocarburants; nécessité de doper la production des secteurs de l'agriculture, de l'élevage et des pêches en vue d'améliorer durablement le rendement des systèmes alimentaires et de tirer de meilleur parti de l'utilisation de la nourriture produite, au moyen d'actions stratégiques qui visent à réduire les pertes et le gaspillage de denrées alimentaires.
- 6) Persistance de la volatilité des prix alimentaires et besoin croissant d'investissements pour vaincre la faim et l'extrême pauvreté.
- 7) Ralentissement de la croissance des échanges agricoles et retour à une régionalisation du commerce.
- 8) Incidence croissante des conflits et des crises prolongées et conséquences sur la faim, la sécurité alimentaire, le développement agricole et les déplacements de populations.
- 9) Progression des ravageurs et des maladies transfrontalières des végétaux, nouvelles menaces, et incidences croissantes des zoonoses sur la santé humaine.
- 10) Dégradation des perspectives d'emplois stables et rémunérateurs, en particulier pour les jeunes.
- 11) Accélération de la transformation structurelle, de la transition rurale et des évolutions connexes dans les systèmes alimentaires.
- 12) Fardeau multiple de la malnutrition – la dénutrition et les carences en micronutriments restent une urgence sanitaire mondiale, tandis que les taux d'excès pondéral, d'obésité et les maladies non transmissibles qui y sont associées prennent rapidement l'envergure de pandémies¹⁵.
- 13) Importance et nécessité croissantes d'une gouvernance efficace et inclusive dans tous les secteurs.

IV. Priorités de travail de la FAO dans les domaines de l'alimentation et de l'agriculture en 2018-2019 et au-delà

23. Les priorités de travail de la FAO dans les domaines de l'alimentation et l'agriculture s'inscrivent dans les quatre grands thèmes détaillés ci-après. Elles découlent des tendances et des évolutions décrites dans la Section III et contribuent à la réalisation des objectifs stratégiques de la FAO, qui met en œuvre ses fonctions essentielles (établissement de normes et activités connexes, données et informations, dialogue sur les politiques, renforcement des capacités, connaissances et technologies, partenariats ainsi que plaidoyer et communication) au service de ces priorités.

24. Dans un avenir proche, en raison de la nature évolutive du Programme 2030, de sa complexité, et de la nécessité d'approches intersectorielles, à objectifs multiples et plus intégrées, il faudra mettre au point de nouveaux outils et de nouveaux mécanismes de gouvernance qui auront des incidences profondes sur la manière dont les pays planifient, mettent en œuvre et suivent leurs programmes

¹⁵ <http://www.fao.org/state-of-food-security-nutrition/fr/>

agricoles. Les questions essentielles à résoudre sont les suivantes: Comment les décideurs peuvent-ils transformer les systèmes alimentaires de leur pays? Comment peuvent-ils choisir et hiérarchiser les ressources et les investissements qui permettront d'accélérer les progrès?

25. Le document d'orientation de la FAO intitulé «Transformer l'alimentation et l'agriculture pour réaliser les ODD¹⁶» propose une marche à suivre. Dans la lignée des principes de la FAO en matière d'alimentation et d'agriculture durables, ce document définit 20 domaines d'action qui recoupent tous les objectifs stratégiques de la FAO. Chaque action décrit des approches, des mesures pratiques, des politiques et des outils qui relient entre eux plusieurs ODD, tient compte des trois piliers du développement durable (croissance économique, inclusion sociale et protection de l'environnement), et suppose la participation de différents acteurs ainsi que des partenariats entre eux. Ces actions visent à aider les pays à sélectionner et hiérarchiser les ressources afin d'accélérer les progrès en matière d'ODD. Ces 20 domaines d'action offrent aux pays un fil conducteur qui relie les nombreux secteurs relatifs à l'agriculture et au développement rural à un programme de développement national plus large, lequel englobe l'élimination de la pauvreté, la création d'emplois décents, la croissance nationale, la régénération urbaine et la richesse en ressources naturelles. Ces concepts sont repris et approfondis dans le document de travail du Comité de l'agriculture intitulé «Mettre l'alimentation et l'agriculture au service du Programme de développement durable à l'horizon 2030 – Les solutions durables¹⁷».

26. Les questions transversales énoncées dans le PMT et le PTB, telles que le changement climatique, la parité hommes-femmes, la nutrition et la gouvernance, sont bien prises en compte dans les activités de la FAO et l'Organisation poursuit le renforcement et l'intégration de ces domaines dans ses programmes. Elle aide les pays à résorber la disparité entre les sexes qui persiste dans l'accès aux ressources de production, aux services et aux débouchés économiques, afin de libérer le monde de la faim et de la malnutrition. Les approches et les activités qui ont pour objet de réaliser l'égalité entre les sexes par l'intégration de cette question figurent bien dans tous les objectifs stratégiques et le Programme 2030 donne de nouvelles possibilités de mieux tenir compte de la parité hommes-femmes dans toutes les activités de la FAO. La nutrition est actuellement intégrée par le biais de l'agriculture axée sur la nutrition et on la retrouve également dans les objectifs stratégiques. Le récent Dialogue à parties prenantes multiples sur l'intégration de la biodiversité dans tous les secteurs agricoles a proposé l'ajout de la biodiversité dans les thèmes à intégrer systématiquement dans les programmes de la FAO.

27. Les données, les informations et les statistiques sont intégrées dans les programmes de la FAO, en particulier en vue de rendre les pays mieux à même de formuler des politiques fondées sur des éléments concrets et d'en contrôler les effets. En matière d'insécurité alimentaire et de malnutrition, de changement climatique, mais aussi d'agriculture et de développement rural, le suivi et l'établissement de rapports exigent des données fiables et à jour. Par ailleurs, grâce aux meilleures données obtenues au niveau national, il est possible de déterminer les progrès réalisés dans les pays sur la base d'indicateurs et de cadres statistiques communs, ce qui leur permet d'effectuer des comparaisons utiles.

28. Dans ce cadre général, les documents de travail du Comité de l'agriculture portent sur différentes problématiques et priorités émergentes. Sur la base de ces documents, les priorités de travail de la FAO qui contribueront à l'avenir aux cinq objectifs stratégiques de l'Organisation peuvent être récapitulés sous la forme des quatre grands thèmes suivants: A) relever les défis environnementaux par l'intégration systématique du changement climatique et de la biodiversité dans le secteur agricole et par la facilitation de l'innovation; B) instaurer des systèmes alimentaires durables; C) répondre aux nouvelles problématiques qui se posent en matière de santé végétale, animale et humaine; D) revitaliser les zones rurales au profit des jeunes.

¹⁶ Transformer l'alimentation et l'agriculture, FAO, Rome, 2018

¹⁷ COAG/2018/3

A. Relever les défis environnementaux¹⁸

a) Intégrer systématiquement le changement climatique dans l'agriculture¹⁹

29. Les secteurs de l'alimentation et de l'agriculture, essentiels au développement humain, sont au centre de la réponse mondiale à apporter au changement climatique. Les systèmes agricoles et alimentaires sont particulièrement vulnérables aux incidences du changement climatique, et ils constituent eux-mêmes des sources majeures d'émissions de gaz à effet de serre. En apportant son appui à la mise en œuvre de l'Accord de Paris et à l'Action commune de Koronivia pour l'agriculture, qui met l'accent sur le rôle clé de l'agriculture et de la sécurité alimentaire dans le programme d'action international en faveur du climat, la FAO peut aider les pays à contribuer efficacement à la fois aux objectifs climatiques et au Programme de développement durable à l'horizon 2030.

b) Intégrer systématiquement la biodiversité dans l'agriculture²⁰

30. L'agriculture (culture et élevage) occupe environ 38 pour cent de la superficie des terres. Les secteurs agricoles exploitent considérablement la biodiversité, mais ils ont également la possibilité de contribuer à sa protection. L'agriculture durable est la réponse susceptible d'inverser les tendances qui mènent à la perte de biodiversité, à la dégradation des écosystèmes, à la déforestation et à la détérioration générale de nos ressources naturelles. Si les écosystèmes terrestres et marins et les écosystèmes d'eau douce sont gérés de manière durable, le secteur de l'agriculture peut contribuer à la fourniture de services écosystémiques, parmi lesquels le maintien de la qualité de l'eau et de sa quantité, le cycle des éléments nutritifs, la formation et la remise en état des sols, la lutte contre l'érosion, la fixation du carbone, l'amélioration de la résilience des écosystèmes, la mise à disposition d'habitats pour les espèces sauvages, la lutte biologique contre les ravageurs et la pollinisation. En apportant son appui à la mise en œuvre du Plan stratégique pour la diversité biologique 2011-2020 et du programme de travail de la CDB sur la biodiversité agricole, avec des initiatives internationales en faveur de l'utilisation durable des pollinisateurs et des sols et avec un accent mis sur les liens fondamentaux entre agriculture et sécurité alimentaire, biodiversité et services écosystémiques, la FAO peut aider les pays à contribuer efficacement aux objectifs de biodiversité, aux systèmes de production résilients et au Programme de développement durable à l'horizon 2030.

B. Instaurer des systèmes alimentaires durables au service de la sécurité alimentaire et de la nutrition^{21 22}

31. Les systèmes alimentaires englobent l'ensemble des acteurs et leurs activités interdépendantes qui interviennent dans la production, le regroupement, la transformation, la distribution, la consommation et l'élimination des produits alimentaires issus de l'agriculture (y compris l'élevage), des forêts et des pêches, les institutions qui amorcent ou freinent l'évolution de ces systèmes, et l'environnement économique, social et naturel plus large dans lequel s'inscrivent ces systèmes²³. Un système alimentaire est durable tant qu'il est en mesure de garantir à chacun la sécurité alimentaire et la nutrition sans compromettre les bases économiques, sociales et environnementales nécessaires à la sécurité alimentaire et à la nutrition des générations futures.

32. Les interventions au niveau des systèmes alimentaires se sont axées sur des aspects individuels de la durabilité, comme la dégradation environnementale ou les faibles résultats nutritionnels de groupes vulnérables. Cependant, les facteurs limitants ont souvent plusieurs facettes qui doivent être traitées conjointement. Il convient donc d'adopter une approche systémique, qui

¹⁸ Points 2.1, 2.2, 2.3, 2.5, 3.1, 3.2 et 3.3 de l'ordre du jour

¹⁹ COAG/2018/8

²⁰ COAG/2018/10

²¹ Points 2.1, 2.2 et 2.3 de l'ordre du jour

²² COAG/2018/4

²³ Adapté de *La Situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture: Mettre les systèmes alimentaires au service d'une meilleure nutrition*, FAO, 2013

permettra de mettre en place des interventions intégrées dans de multiples secteurs et notamment l'agriculture, les forêts et les pêches, le commerce, la santé, la finance et l'éducation, plutôt qu'une série d'interventions individuelles au sein d'un secteur unique. En considérant le système dans son ensemble, on peut favoriser une coopération plus efficace et mieux coordonnée entre les différents secteurs et disciplines afin de créer des synergies et d'aboutir à des compromis. L'adoption d'une approche axée sur les systèmes alimentaires ne passera que par l'engagement et l'action d'une plus vaste gamme de parties prenantes, aux niveaux local, national et international.

33. Au titre de ce grand thème, contribuer à l'amélioration des régimes alimentaires et de la nutrition au moyen d'actions sur les systèmes alimentaires est considéré comme une priorité clé pour la FAO. Elle poursuivra sa collaboration avec de nombreuses autres organisations qui viennent compléter ses ressources et son expertise en vue d'améliorer les systèmes alimentaires et de renforcer les capacités nationales et régionales. La nutrition sera tout particulièrement mise en avant dans les politiques et les programmes relatifs aux systèmes agricoles et alimentaires des initiatives mondiales et régionales et des pays prioritaires dans lesquels intervient la FAO afin de tirer pleinement parti de leurs incidences sur les résultats nutritionnels. En outre, l'Organisation mettra au point un cadre relatif aux systèmes alimentaires qui définira son approche des systèmes alimentaires au service de la nutrition. Elle réalisera également d'autres études de cas par pays afin d'analyser les nouvelles problématiques liées à la nutrition et aux systèmes alimentaires et d'apporter son appui aux pays par des conseils en matière de planification, de politiques et d'investissements destinés à faire des systèmes alimentaires au service de la nutrition des moteurs du développement durable.

C. Répondre aux nouvelles problématiques qui se posent en matière de santé végétale, animale et humaine^{24 25}

34. Ces dernières années, l'apparition et la propagation de ravageurs et de maladies transfrontalières des animaux et des végétaux et des menaces en matière de sécurité sanitaire des aliments ont connu une forte hausse. La mondialisation, les écosystèmes en évolution, l'intensification de l'agriculture et le commerce, tout comme le changement climatique, y ont contribué. Ces menaces ont la capacité de se propager à grande vitesse sur de vastes étendues et d'atteindre une ampleur d'épidémie, avec des effets dévastateurs non seulement sur les moyens d'existence, la sécurité alimentaire et la nutrition des populations mais aussi sur la santé publique, lorsque ces organismes nuisibles et ces maladies touchent les êtres humains. Renforcer les capacités des pays et des régions afin de relever plus efficacement les défis que posent ces menaces est une priorité absolue de la FAO et de ses programmes liés aux systèmes de prévention des crises. L'Organisation travaille avec des pays partenaires en vue d'élaborer des cadres juridiques et des cadres d'action adaptés, de favoriser des technologies économiques, respectueuses de l'environnement et innovantes qui permettent de faire face aux crises, de renforcer les systèmes nationaux de surveillance et de diagnostic, d'apporter un appui aux mesures d'intervention d'urgence et de mettre au point des plans d'intervention et des exercices sur le terrain.

35. Seuls des aliments sans danger pour la santé peuvent nourrir les populations, et seuls ces aliments peuvent être commercialisés avec succès et contribuer au développement économique d'un pays. Le changement climatique peut être à l'origine de nouvelles menaces du point de vue de la sécurité sanitaire des aliments, et l'évolution des systèmes de production alimentaire peut elle aussi modifier les schémas de contamination. Afin d'atténuer les incidences négatives éventuelles de ces nouvelles problématiques sur la santé publique et le commerce, la FAO apporte son appui aux pays touchés et renforce leurs capacités en vue de les aider à se préparer à ces nouvelles menaces et à les gérer à mesure qu'elles apparaissent, ce qui leur permet de maintenir des niveaux adéquats de sécurité alimentaire et de sécurité sanitaire dans un environnement en évolution. L'appui apporté par la FAO vise à renforcer les capacités des pays à construire des systèmes alimentaires qui fournissent à leur population des aliments sans danger pour la santé et, dans le même temps, qui leur permettent de

²⁴ Points 2.1, 2.2 et 2.6 de l'ordre du jour

²⁵ COAG/2018/INF/5, COAG/2018/INF/4

prendre part à l'économie mondiale par le respect des normes internationales en matière de sécurité sanitaire des aliments. Outre l'appui technique direct qu'elle apporte aux pays bénéficiaires, la FAO accueille en son sein la Commission du Codex Alimentarius, éminente organisation chargée de fixer les normes de sécurité qui protègent la santé humaine et garantissent l'équité des pratiques dans le commerce mondial de denrées alimentaires. En vue de renforcer la coordination et l'engagement internationaux en faveur d'une alimentation plus sûre pour tous, la FAO et l'OMS renforceront leur collaboration par l'organisation d'une série de réunions sur la sécurité sanitaire des aliments au cours du premier trimestre de 2019.

D. Revitaliser les zones rurales au profit des jeunes²⁶

36. Chaque année, on dénombre 40 millions de nouveaux arrivants sur le marché du travail. Dans de nombreux pays à revenu faible et intermédiaire, la croissance démographique est supérieure à la création d'emplois et le développement rapide de l'urbanisation ne s'est pas accompagné d'une hausse proportionnelle des emplois non agricoles. En conséquence, l'agriculture et les secteurs connexes sont bien souvent la seule option qui se présente à une grande part de jeunes travailleurs en quête d'un emploi. Les jeunes en milieu rural sont cependant de plus en plus nombreux à se détourner de l'agriculture, perçue comme un secteur précaire et mal rémunéré, sans réelles possibilités d'évolution professionnelle. Les zones rurales doivent être revitalisées afin de créer des emplois attractifs au profit des jeunes et assurer la prospérité de leur communauté dans son ensemble. Les investissements en faveur du développement rural, secteur agricole et chaînes de valeur connexes inclus, doivent comprendre et même privilégier des investissements dans le capital humain, qui favorisent notamment les jeunes en tant que nouveaux arrivants sur le marché du travail de l'économie locale ou nationale. Sans main d'œuvre formée, les nouvelles technologies efficaces ne seront pas exploitées à leur plein potentiel et ne pourront pas servir à augmenter la productivité et à accroître la valeur ajoutée, l'agriculture ne constituera pas un débouché attrayant pour l'investissement étranger et le monde rural restera un milieu que les jeunes souhaitent quitter.

²⁶ Point 2.4 de l'ordre du jour

Annexe 1: Principaux éléments du cadre stratégique de la FAO

Vision de la FAO

Un monde libéré de la faim et de la malnutrition, dans lequel l'alimentation et l'agriculture contribuent à améliorer le niveau de vie de tous, en particulier des plus pauvres, d'une façon durable sur les plans économique, social et environnemental.

Les trois objectifs mondiaux des Membres:

- éliminer la faim, l'insécurité alimentaire et la malnutrition et bâtir progressivement un monde offrant à tous la possibilité de disposer à tout moment d'une nourriture suffisante, saine et nutritive qui leur permette de satisfaire leurs besoins et préférences alimentaires et de mener ainsi une vie saine et active;
- éliminer la pauvreté et favoriser le progrès social et économique pour tous en augmentant la production alimentaire, en favorisant le développement rural et en promouvant des moyens d'existence durables;
- gérer et utiliser de manière durable les ressources naturelles, y compris la terre, l'eau, l'air, le climat et les ressources génétiques, pour le bien des générations présentes et futures

Objectifs stratégiques

- 1) Contribuer à l'élimination de la faim, de l'insécurité alimentaire et de la malnutrition
- 2) Rendre l'agriculture, les forêts et les pêches plus productives et plus durables
- 3) Réduire la pauvreté rurale
- 4) Œuvrer à des systèmes agricoles et alimentaires plus inclusifs et plus efficaces
- 5) Améliorer la résilience des moyens d'existence face à des menaces ou en situation de crise

Objectif supplémentaire

- 6) Qualité technique, statistiques et thèmes transversaux (changement climatique, parité hommes-femmes, gouvernance, nutrition)

Fonctions essentielles

- 1) Apporter un appui aux pays dans l'élaboration et la mise en œuvre d'instruments normatifs, tels que les accords internationaux, les codes de conduite et les normes techniques et autres
- 2) Rassembler, analyser et contrôler les données et l'information dans les domaines relevant du mandat de la FAO et en améliorer l'accès
- 3) Favoriser, promouvoir et faciliter le dialogue sur les politiques aux niveaux mondial et régional et au niveau des pays
- 4) Apporter conseils et appui en vue du renforcement des capacités au niveau régional et au niveau des pays pour préparer, exécuter, contrôler et évaluer des politiques, des investissements et des programmes fondés sur des données factuelles
- 5) Donner des avis et fournir un appui concernant les activités qui permettent de rassembler et de diffuser les connaissances, les technologies et les bonnes pratiques relevant du mandat de la FAO et d'en améliorer l'assimilation
- 6) Faciliter la création de partenariats entre les gouvernements, les partenaires de développement, la société civile et le secteur privé, en faveur de la sécurité alimentaire et de la nutrition, de l'agriculture et du développement rural
- 7) Mener des actions de sensibilisation et de communication aux niveaux national, régional et mondial dans les domaines relevant du mandat de la FAO

Objectifs fonctionnels

- Activités de diffusion
- Technologies de l'information
- Gouvernance, surveillance et direction de la FAO
- Administration efficiente et efficace

Annexe 2: Vue d'ensemble des résultats obtenus en 2016-2017²⁷

Objectif stratégique 1: Contribuer à l'élimination de la faim, de l'insécurité alimentaire et de la malnutrition

L'élimination durable de la faim, de l'insécurité alimentaire et de la malnutrition exige des gouvernements et des autres acteurs du développement qu'ils agissent de manière coordonnée, ce qui garantit que les systèmes alimentaires peuvent assurer une répartition équitable de la nourriture et l'accès à un régime alimentaire sain pour tous. À l'échelon mondial et régional, la FAO plaide pour un dialogue inclusif sur les politiques, qui vise à renforcer l'engagement politique et à faire en sorte que les problèmes soient bien compris de tous, tout en encourageant un consensus sur les solutions politiques possibles et les meilleures pratiques. Au niveau de chaque pays, la FAO travaille directement en collaboration avec les décideurs pour renforcer les compétences, encourager le dialogue sur les politiques et apporter son appui à la mise en œuvre et à la coordination intersectorielle.

Entre autres exemples d'appui apporté par la FAO en matière de politiques, citons la création de plans d'investissement agricole fondés sur des données concrètes au profit de la sécurité alimentaire et de la nutrition, sur la base des conseils et bonnes pratiques apportés par des outils mondiaux tels que les directives volontaires pour une gouvernance responsable des régimes fonciers, le droit à une alimentation adéquate et les principes pour un investissement agricole responsable.

À la fin 2017, la FAO a aidé des pays tels que le Cambodge, le Kenya, le Malawi, le Paraguay, les Philippines, l'Uruguay et la Zambie à renforcer leurs politiques, leurs programmes et leurs investissements en matière d'alimentation et de nutrition pour y incorporer des activités de lutte contre le changement climatique. En 2016 et 2017, plus de 50 pays des cinq régions ont élaboré des politiques et des programmes d'investissement sectoriels qui portent explicitement sur l'insécurité alimentaire et de la malnutrition.

Si l'objectif biennal de la FAO en matière d'appui apporté aux politiques, aux plans d'investissement et aux programmes a été largement atteint, ce travail s'intensifiera considérablement au cours de la période actuelle dans la mesure où 34 fonctionnaires, récemment déployés à des postes de responsabilité dans des ministères au titre du mécanisme conjoint de l'UE-FAO d'assistance aux politiques, sont chargés d'identifier les possibilités de renforcement des politiques sectorielles afin de s'attaquer explicitement aux causes profondes de la faim, tout en consolidant les capacités institutionnelles et les capacités en matière de dialogue et de mise en œuvre des politiques.

Les résultats de la FAO relatifs à l'appui aux cadres juridiques ont pour la deuxième fois dépassé les objectifs biennaux, en partie grâce aux possibilités toujours croissantes, au niveau des pays, de travail sur des problématiques telles que l'équilibre des régimes alimentaires, les régimes fonciers, le droit à l'alimentation ou la protection sociale, entre autres.

Si on a constaté quelques améliorations dans l'appui apporté à la mise en œuvre des politiques, comme en témoigne l'indice d'accroissement des ressources humaines et financières et des investissements, avec 10 pour cent des pays en progrès depuis 2013, c'est un domaine qui requiert un bien plus large soutien si l'on veut atteindre l'ODD 2 de lutte contre la faim. Le ralentissement économique mondial a été l'un des principaux coupables, car les décideurs des pays en développement ont dû faire face à des choix cornéliens, souvent au détriment de leurs engagements politiques et de l'affectation de ressources à la sécurité alimentaire et la nutrition.

Plus de 15 pays, dont Cabo Verde, le Costa Rica, la Mongolie, le Népal, le Paraguay, la République dominicaine, la République démocratique populaire lao, et Sao Tomé-et-Principe, élaborent et mettent

²⁷ Le résumé des réalisations qui figurent dans cette annexe est repris du [Rapport sur l'exécution du programme 2016/17: Résumé](#).

en œuvre des cadres juridiques qui garantissent à tous le droit à l'alimentation, ainsi qu'un accès équitable aux ressources et aux biens.

On peut observer des résultats tangibles dans plusieurs pays: le Tchad a revu son Plan national d'investissement dans le secteur rural, tandis que le Guatemala a lancé un Programme d'agriculture familiale à l'appui de l'économie paysanne et créé une stratégie nationale de prévention de la sous-alimentation chronique. Plusieurs pays africains et asiatiques ont fait d'excellents progrès et ont veillé à ce que des investissements qui tiennent compte de la nutrition soient intégrés dans les plans d'investissement agricole.

Dans l'ensemble, 44 pour cent des pays ont réalisé de grandes avancées en matière de gouvernance, de mécanismes de coordination et de partenariats au service de la sécurité alimentaire et de la nutrition, ce qui leur a permis d'améliorer lesdits mécanismes dans leur ensemble. Quelque 83 pour cent des pays ont obtenu un score de moyen à élevé sur cet indicateur de résultats en 2017, ce qui constitue une amélioration considérable par rapport au chiffre de 38 pour cent atteint en 2015.

À la fin 2017, alors que 26 pour cent des pays ont fait preuve d'amélioration, 72 pour cent n'ont en revanche montré aucun progrès en ce qui concerne la prise de décisions fondée sur des éléments concrets. L'insuffisance des capacités en matière de suivi des progrès et d'évaluation des incidences des politiques et des programmes relatifs à la sécurité alimentaire et à la nutrition reste un obstacle majeur. Afin de poursuivre dans cette voie, il faudra investir plus et déployer davantage d'efforts à l'échelon national.

En 2017, la Commission pour le développement de l'élevage en Amérique latine et dans les Caraïbes (CODEALC) a recommandé la création d'un laboratoire de politiques sur l'élevage en rapport avec les ODD. Cette recommandation a été approuvée par la Conférence régionale pour l'Amérique latine de 2018. Ledit laboratoire de politiques est une plateforme qui sert d'interface entre les décideurs, les chercheurs, les institutions financières, les syndicats d'agriculteurs, les organisations internationales et d'autres parties prenantes, qui peuvent ainsi analyser les moyens d'action et en débattre ou encore planifier des interventions susceptibles d'augmenter la contribution du développement du secteur de l'élevage à la concrétisation des ODD, et notamment de l'ODD 2. À cet égard, la FAO, par l'intermédiaire du laboratoire de politiques sur l'élevage, aide les États membres et les parties prenantes à identifier les possibilités de réformes politiques et d'investissements qui permettraient de structurer les évolutions nécessaires du secteur en vue de renforcer sa contribution aux ODD.

Objectif stratégique 2: Rendre l'agriculture, les forêts et les pêches plus productives et plus durables

Le monde doit s'engager vers une agriculture, des forêts et une pêche durables s'il veut stimuler la production et la productivité, combattre le changement climatique et lutter contre la dégradation de l'environnement. La FAO déploie des stratégies, des politiques et des programmes d'investissement qui visent à aider les gouvernements, les communautés rurales et les agriculteurs à adopter des pratiques plus productives et durables, ainsi qu'à améliorer leur gouvernance, tout en conservant et en protégeant les ressources naturelles malgré les défis posés par le changement climatique.

La FAO a aidé quelque 138 pays à rendre l'agriculture, les forêts et la pêche plus productives et plus durables sur la période 2016-2017. Elle a également aidé 98 pays à adopter un large éventail de pratiques agricoles durables, de l'agroécologie, l'agroforesterie et l'aquaculture à la gestion des pâturages et des sols, en passant par la gestion coopérative des pêches et les techniques nucléaires destinées à améliorer l'alimentation animale.

Partant du principe que l'innovation et l'utilisation des connaissances traditionnelles permettent d'accroître durablement la production, trois approches interdépendantes en faveur d'une agriculture, d'une sécurité alimentaire et d'une nutrition durables ont fait l'objet d'une attention et d'efforts tout particuliers. La première approche consistait pour la FAO à approfondir la question de l'agroécologie par l'organisation de symposiums régionaux en Amérique latine, en Afrique subsaharienne, en

Europe, en Asie centrale, en Asie et dans le Pacifique, et au Proche-Orient. La FAO apportait par ailleurs une assistance technique aux pays et travaillait avec différents partenaires. Deuxièmement, le programme des «Systèmes ingénieux du patrimoine agricole mondial» (SIPAM), qui combine biodiversité agricole, écosystèmes résilients et patrimoine culturel, a élargi sa couverture géographique entre 2016 et 2017 jusqu'à atteindre un total de 46 sites à la fin de la période. Troisièmement, les biotechnologies agricoles ont fait l'objet d'un colloque international dirigé par la FAO en 2016, ainsi que de deux réunions régionales en Afrique et en Asie en 2017, dont l'objectif était d'examiner les nouvelles solutions proposées par la technologie.

La FAO a préconisé une utilisation plus efficace de l'eau dans 17 pays dont les ressources en eau douce sont parmi les plus faibles au monde, notamment le Sahel africain, le Proche-Orient, le Couloir de la sécheresse d'Amérique latine et certaines zones de l'Asie du Sud-Est. Les initiatives étaient axées sur de meilleurs systèmes d'irrigation et des pratiques intersectorielles de partage de l'eau qui visent à optimiser la production tout en protégeant les ressources.

Des progrès notables ont été observés dans l'élaboration de cadres de gouvernance destinés à faciliter la transition vers une agriculture durable. Un quart des pays ont élargi leurs politiques destinées à favoriser la production agricole durable et la gestion des ressources naturelles, tandis que plus de la moitié ont renforcé leurs mécanismes nationaux de mise en œuvre. Le nombre de processus politiques comprenant un dialogue intersectoriel soutenus par la FAO a augmenté, notamment dans les pays qui abordent les questions d'alimentation et d'agriculture durable de façon plus large, ou qui traitent de la gestion des terres et de l'atténuation du changement climatique ainsi que de l'adaptation à ses effets.

En réponse au changement climatique, la FAO a aidé les pays à mettre en œuvre, dans le domaine de l'agriculture, leurs contributions déterminées au niveau national en vertu de l'Accord de Paris sur le climat. La FAO a organisé trois ateliers régionaux sur le financement climatique et le cadre de transparence pour le suivi des émissions de gaz à effet de serre et l'établissement de rapports à ce sujet, ainsi que pour l'intégration de l'agriculture dans les Plans nationaux pour l'adaptation. La deuxième édition du [Guide de référence de l'agriculture intelligente face au climat](#) a été lancée à l'occasion de la vingt-troisième Conférence des Parties (COP23) à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC). Ce guide aidera les pays à adapter des approches intelligentes face au climat au contexte socio-économique existant, qui prennent en compte les besoins spécifiques à chaque sexe et rendent les systèmes agricoles productifs, durables et adaptés au changement climatique.

Des efforts ont également été déployés en vue d'encourager les pays à adopter des instruments internationaux et régionaux favorables à une agriculture durable. Cinquante et un pour cent ont montré un engagement et un soutien accrus en faveur de certains instruments internationaux de la FAO, et 39 pour cent ont intégré dans leurs législations nationales des dispositions d'instruments contraignants et non contraignants de la FAO.

La Commission des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture et son Groupe de travail technique intergouvernemental sur les ressources zoogénétiques ont examiné le Plan d'action mondial pour les ressources zoogénétiques (adopté en 2007) et confirmé qu'il reste l'instrument international fondamental qui permet d'orienter la gestion des ressources zoogénétiques au service de l'alimentation et de l'agriculture aux niveaux national, régional et international. Ils ont préparé le texte «La communauté internationale réaffirme son engagement en faveur du Plan d'action mondial pour les ressources zoogénétiques», approuvée comme résolution 3/2017 de la quarantième session de la Conférence de la FAO.

L'Accord relatif aux mesures du ressort de l'État du port est entré en vigueur en 2016. Il s'agit d'un traité international à caractère contraignant dont l'objet est de prévenir, de contrecarrer et d'éliminer la pêche illicite, non déclarée et non réglementée (pêche INDNR), qui a mené la FAO et ses partenaires à établir un programme mondial, à fournir une assistance technique et à renforcer les capacités

nécessaires à sa mise en œuvre. Des analyses des lacunes existantes ont été menées parallèlement à des activités de sensibilisation et de renforcement des capacités auprès de 130 pays.

La FAO a intensifié son appui opérationnel aux pays aux fins de la réalisation des ODD par une alimentation et une agriculture durables, ce qui contribue à intégrer pleinement l'alimentation, l'agriculture et le développement dans les politiques nationales. L'objectif est désormais d'aider les organismes publics à renforcer leur capacité à mettre en œuvre des politiques adaptées, à consolider les partenariats avec les parties prenantes, et à mobiliser des financements et des investissements. Des mesures à cet égard sont essentielles afin de promouvoir une alimentation et une agriculture durables et d'atteindre les ODD.

Le Système d'information sur la diversité des animaux domestiques (DAD-IS) a été mis en place en 1996 afin de permettre l'enregistrement des informations concernant les races d'animaux d'élevage. Il est utilisé comme source principale de données destinées au suivi de l'état des ressources zoogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde. Pendant la période considérée, la FAO a continué à développer le système DAD-IS. Un nouveau prototype de ce système a été lancé le 21 novembre 2017²⁸ et est disponible en ligne²⁹ depuis cette date. Les fonctionnalités de cette nouvelle version permettent aux pays d'entrer des données et de calculer facilement les indicateurs 2.5.1³⁰ et 2.5.2³¹ des ODD liés au maintien de la diversité génétique des animaux d'élevage ou domestiqués.

Dans le cadre du Programme mondial pour un élevage durable, le Partenariat pour l'évaluation et la performance environnementale de l'élevage élabore des directives volontaires de référence afin de comprendre, d'évaluer et d'améliorer la performance environnementale des filières de production animale. L'objectif est de ne plus tant débattre de la fiabilité des méthodes d'évaluation de la performance environnementale mais de l'améliorer concrètement, afin de dissocier la production de l'utilisation des ressources et des incidences négatives sur l'environnement tout en optimisant les effets externes positifs grâce auxquels il est possible de s'adapter au changement climatique. Responsabiliser le secteur privé et les éleveurs au moyen d'outils d'évaluation de référence permet d'identifier les meilleures pratiques propres à chaque contexte de production des aliments pour animaux et de l'élevage. Au cours de l'exercice biennal 2016-2017, la FAO a pu publier avec ses partenaires les documents d'orientation technique de référence ainsi qu'une base de données sur les émissions de gaz à effet de serre.

La FAO a élaboré et mis en ligne GLEAM-i, une version interactive et libre du Modèle de comptabilité environnementale pour le secteur de l'élevage applicable à l'échelle mondiale. GLEAM-i se présente comme une feuille de calcul Excel et vient de sortir sous la forme d'une application web. Il peut aider les gouvernements, les planificateurs de projets, les producteurs, la filière et les organisations de la société civile à calculer les émissions à l'aide de méthodes de niveau 2 du GIEC. Cet outil peut être utilisé dans la préparation d'inventaires nationaux et dans des projets d'évaluation préalable qui visent à tester des scénarios d'intervention en matière de zootechnie, d'alimentation animale et de gestion du fumier en vue d'améliorer la productivité de l'élevage et de réduire les émissions de gaz à effet de serre.

Afin d'apporter un meilleur appui à la transformation nécessaire du secteur de l'élevage et de renforcer sa contribution aux ODD, le FAO a préparé la publication phare sur l'élevage mondial, «*Transforming the livestock sector through the sustainable development goals*» (Transformer le secteur de l'élevage au moyen des objectifs de développement durable). La publication examine les liens entre le secteur et chacun des ODD, ainsi que les synergies potentielles, les compromis et les interconnexions complexes qui y sont liés. À cet égard, ce rapport mondial devrait servir de cadre de référence mis à disposition

²⁸ <http://www.fao.org/dad-is/infocus/detail/en/c/1062936/>

²⁹ <http://www.fao.org/dad-is/fr/>

³⁰ <https://unstats.un.org/sdgs/metadata/files/Metadata-02-05-01.pdf>

³¹ <https://unstats.un.org/sdgs/metadata/files/Metadata-02-05-02.pdf>

des États Membres et des parties prenantes dans leurs efforts vers la concrétisation de la contribution potentiellement essentielle de l'élevage au Programme de développement durable à l'horizon 2030.

Objectif stratégique 3: Réduire la pauvreté rurale

Le monde a un défi gigantesque à relever: atteindre le premier objectif de développement durable, à savoir éliminer la pauvreté sous toutes ses formes. Selon la Banque mondiale, plus de 2 milliards de personnes vivent toujours dans la pauvreté, et 767 millions d'entre elles dans l'extrême pauvreté. Les inégalités entre classes sociales, zones rurales et urbaines, régions, groupes ethniques, ou encore hommes et femmes persistent toujours aujourd'hui.

Dans de nombreux pays à revenu faible ou moyen, la croissance démographique dépasse celle de l'emploi: il en résulte une montée du chômage, une diminution des opportunités économiques et un accès insuffisant aux ressources productives et aux compétences. La migration de détresse s'intensifie, et environ la moitié des personnes souffrant d'extrême pauvreté vivent dans des États fragiles.

En 2016 et 2017, les travaux de la FAO se sont concentrés sur les liens étroits entre pauvreté, insécurité alimentaire et agriculture, et sur l'agriculture et le développement rural en tant qu'outils susceptibles de résoudre les problèmes d'accès, d'autonomisation, d'emploi, de protection sociale et de migration. À la fin 2017, dans 43 pour cent des pays, les populations rurales pauvres bénéficiaient d'un meilleur accès aux ressources productives, services, organisations et marchés par rapport à 2013, 50 pour cent avait amélioré leurs systèmes de protection sociale, et 58 pour cent avaient renforcé leurs politiques, leurs institutions et leurs actions afin de créer des emplois ruraux décents, notamment en faveur des femmes et des jeunes.

Au cours de l'exercice biennal, la FAO a aidé plus de 25 pays et 10 institutions à élaborer, à mettre en œuvre et à assurer le suivi de stratégies en faveur de l'égalité entre les hommes et les femmes, du développement rural durable et de la diminution de la pauvreté. Elle a apporté son soutien à cinq pays dans l'application de normes internationales qui régissent le travail. Au Liban, par exemple, en collaboration avec l'Organisation internationale du travail (OIT), elle a lancé le tout premier guide pratique en langue arabe sur le travail des enfants dans l'agriculture. L'afflux de réfugiés syriens a accru considérablement l'incidence du travail des enfants dans le pays, surtout dans le secteur agricole. Au-delà des frontières libanaises, ce guide permettra de combler le manque d'informations pratiques sur l'action à mener en faveur des enfants qui travaillent dans l'agriculture dans la région arabe.

Les efforts de la FAO pour l'autonomisation des femmes en milieu rural ont également porté leurs fruits. Trente et un pays ont bénéficié de l'outil d'évaluation de la législation de l'Organisation destiné à identifier les domaines législatifs à améliorer en vue d'assurer aux femmes et aux filles les mêmes droits en matière de propriété foncière et d'accès à la terre. La FAO s'est également mise en relation avec le Paraguay et l'Équateur afin de travailler avec le gouvernement bolivien sur l'accès des femmes au crédit.

En collaboration avec le Fonds international de développement agricole (FIDA), le Programme alimentaire mondial (PAM) et ONU-Femmes, la FAO a mis en œuvre le programme pour l'autonomisation économique des femmes rurales, dont bénéficient près de 40 000 femmes des zones rurales dans sept pays: elles ont ainsi accès à des services financiers, à des services d'appui aux entreprises et à des formations sur les technologies agricoles et à des conseils en matière de nutrition, et sont désormais plus à même de peser dans les processus d'élaboration des politiques aux niveaux national et régional.

La FAO a apporté son appui à la réunion sur la jeunesse rurale en Amérique latine et dans les Caraïbes qui s'est tenue au Panama et à l'occasion de laquelle un programme d'action régional en faveur des jeunes des zones rurales a été approuvé. À la suite de cette réunion, un accord consacré à ce thème a été défini lors de la quatrième réunion ministérielle sur l'agriculture familiale et le développement rural.

Au Lesotho, en raison de la sécheresse due au phénomène El Niño, la protection sociale a été renforcée comme moyen économique et efficace de faire face aux crises. La FAO a contribué à cette action par la fourniture d'une panoplie d'avoirs productifs et de compléments nutritionnels dans l'objectif de préserver les moyens d'existence.

Au titre de la coopération Sud-Sud, la FAO a travaillé en collaboration avec la Chine afin d'échanger avec les pays en développement des meilleures pratiques qui visent à éliminer l'extrême pauvreté. Elle a également favorisé la coopération Sud-Sud entre l'Inde, le Ghana, le Kenya, le Sénégal, la Gambie et l'Éthiopie.

La FAO a joué un rôle clé en faveur de la protection sociale et de l'inclusion dans l'économie productive au Conseil de coopération interinstitutions pour la protection sociale qui a appelé, en 2016, à renouveler la priorité donnée à une protection sociale réactive face aux chocs. Par ailleurs, elle a contribué à l'initiative interinstitutions d'évaluation de la protection sociale en vue d'élaborer un ensemble d'outils qui aidera les pays à améliorer leurs systèmes de protection sociale, notamment un outil d'évaluation de la contribution des programmes de protection sociale aux résultantes relatives à la sécurité alimentaire et à la nutrition.

La FAO redouble d'efforts pour aider les pays à mettre en œuvre des politiques, des stratégies et des programmes de lutte contre la pauvreté qui soient multisectoriels et prennent en considération l'égalité entre les hommes et les femmes. Il est essentiel de prendre en compte l'économie politique de la réduction de la pauvreté en milieu rural au moyen de mesures, d'actions de promotion, de la participation des parties prenantes, de la coordination multisectorielle, de la coopération Sud-Sud et de la création de partenariats. Ces deux dernières années, deux formations sur la parité hommes-femmes et l'élevage ont eu lieu (Sri Lanka et Kenya) à l'intention de 40 fonctionnaires de la FAO chargés de l'élevage ainsi que des ministères d'exécution nationaux de 14 pays. La méthode de formation élaborée en ces deux occasions est actuellement en cours de rédaction et sera publiée en 2018 sous la forme d'un guide de formation détaillé sur l'égalité hommes-femmes dans le secteur de l'élevage, qui aidera les experts de la parité hommes-femmes à dispenser des formations efficaces sur l'intégration de cette question dans l'élevage et sa gestion. Au cours de l'exercice biennal 2018-2019, la Division de la production et de la santé animales réalisera son deuxième état des lieux afin d'évaluer l'ampleur de la prise en compte et de l'intégration de la parité hommes-femmes dans les programmes d'élevage ces quatre dernières années. Ladite Division, en collaboration étroite avec l'équipe de la FAO chargée des questions de parité, continuera également à apporter un appui technique afin de renforcer les capacités des institutions nationales en matière de formulation de programmes et de politiques d'élevage qui prennent en compte la question de l'égalité hommes-femmes.

Objectif stratégique 4: Œuvrer à des systèmes agricoles et alimentaires plus inclusifs et plus efficaces

La participation effective des pays à l'élaboration de systèmes agricoles et alimentaires dans un contexte de transformation rapide est essentielle à la sécurité alimentaire et à la nutrition. Améliorer l'efficacité et l'ouverture de ces systèmes contribuera à garantir un usage responsable des ressources et à faciliter la mise sur le marché de produits sains et sans danger pour la santé.

En 2016 et 2017, la FAO a fourni un important soutien à 50 pays afin de les aider à réduire leurs pertes et leur gaspillage alimentaires. Elle a ainsi contribué à l'élaboration de directives pour la prévention et la réduction des pertes et du gaspillage alimentaires en Colombie et en République dominicaine, et a renforcé les capacités de l'Égypte, de l'Iran, du Maroc, du Myanmar et de la République démocratique populaire lao dans ce domaine. Au niveau régional, elle a collaboré avec la Commission de l'Union africaine pour l'élaboration d'une stratégie destinée à réduire les pertes après récolte, et contribué à l'élaboration d'un code de conduite pour la réduction des pertes et du gaspillage alimentaires en Amérique latine.

Au niveau municipal, le projet NADHALI (d'après le nom des trois villes pilotes: Nairobi, Dacca [Dhaka en anglais] et Lima) a été conçu à l'appui du Nouveau Programme pour les villes et vise à aider les autorités locales à réaliser des systèmes alimentaires durables. Sur le plan de la planification des systèmes alimentaires, la FAO aide les autorités locales de Lima et de Nairobi à opérer une transition d'une approche sectorielle axée sur l'agriculture urbaine à une approche systémique à laquelle participent de multiples parties prenantes. À Dacca, l'accent a été mis dans un premier temps sur la collecte et l'analyse de données.

Le projet NADHALI a permis d'attirer des financements d'amorçage et de collaborer dans le cadre d'autres initiatives de la FAO relatives à la sécurité sanitaire des aliments, à la sécurité alimentaire et à la nutrition, entre autres. À Nairobi, le projet a permis de créer des synergies avec le programme FIRST de l'UE et de la FAO, qui a facilité l'intégration de la stratégie relative aux systèmes alimentaires de Nairobi dans les politiques nationales. À Lima, la municipalité métropolitaine alloue des fonds à l'appui de la planification du système alimentaire.

La FAO a apporté à plusieurs pays, pour les aider à formuler et mettre en œuvre leurs accords commerciaux, des informations et des analyses, ce qui a favorisé le renforcement de capacités et encouragé le dialogue sur certains aspects du commerce agricole. Par le biais de programmes de formation et d'interactions avec les gouvernements et le secteur privé, elle a fourni des conseils et des orientations sur les politiques, notamment sur la compatibilité des nouvelles politiques agricoles avec les obligations imposées par l'OMC.

Sur la base des enseignements tirés sur le terrain, la FAO a élaboré un cadre de travail qui vise à aider les acteurs et les décideurs à planifier et à réaliser des activités sur la chaîne de valeur selon un principe d'égalité entre les sexes. Le plan a été introduit au Burkina Faso, en Côte d'Ivoire, en Éthiopie, au Ghana, au Kenya, au Maroc, au Rwanda et en Tunisie au moyen d'un programme financé par l'ASDI afin de surmonter les obstacles à la participation des femmes rurales aux chaînes de valeur agroalimentaires et de leur faciliter l'accès aux marchés. Il a fallu adopter une approche intégrée afin d'améliorer la participation des femmes, de bâtir les capacités institutionnelles qui permettent d'encourager la prise en compte de l'égalité hommes-femmes dans les chaînes de valeur et les entreprises, et de développer des outils et des produits de connaissances en vue de l'élaboration et de la promotion des politiques.

Avec le Département des affaires économiques et sociales de l'ONU et le Bureau du Haut Représentant des Nations Unies pour les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement, la FAO a dirigé un processus sur plusieurs niveaux qui a donné naissance au Programme d'action mondial pour la sécurité alimentaire et la nutrition dans les petits États insulaires en développement. Ce programme a pour objectif de créer des environnements favorables à la sécurité alimentaire et à la nutrition, de promouvoir des systèmes alimentaires durables qui tiennent compte de la nutrition, et de permettre aux communautés d'améliorer la sécurité alimentaire et la nutrition.

Entre-temps, les réunions conjointes d'experts FAO/OMS sur l'évaluation des risques microbiologiques ont formulé des conseils scientifiques sur de nombreuses problématiques, de l'emploi d'eau exempte de tout risque microbiologique dans la production alimentaire aux concentrations d'histamine dans le poisson et les produits de la pêche.

La FAO, en collaboration avec la Fédération panaméricaine de laiterie, fournit des avis en matière de politiques et renforce les capacités des parties prenantes du secteur laitier en Argentine, au Chili, en Colombie, au Mexique et en Uruguay au moyen de formations et de dialogues sur les politiques en vue d'évaluer les facteurs qui déterminent le niveau d'efficacité des systèmes de production de produits laitiers en Amérique latine et d'apporter un appui à l'identification des possibilités d'amélioration du niveau d'efficacité des systèmes alimentaires issus de l'élevage.

Objectif stratégique 5: Améliorer la résilience des moyens d'existence face à des menaces ou en situation de crise

Forte de plusieurs décennies d'expérience dans les domaines des catastrophes naturelles soudaines ou à évolution lente, des ravageurs et des maladies animales et végétales, ou encore des crises et conflits de longue durée, la FAO apporte une expertise technique et opérationnelle à ses Membres afin de les aider à réduire les risques multiples et à répondre aux situations de crise. Il s'agit là d'un ingrédient essentiel de la lutte contre la faim, de la réduction de la pauvreté, de la promotion du développement durable et de l'amélioration de la résilience des moyens d'existence.

Entre 2016 et 2017, le monde a été témoin du déplacement forcé d'un nombre sans précédent de personnes. Les menaces de famine dans quatre pays africains et le conflit au Proche-Orient ont affaibli la capacité de millions d'autres personnes à faire face à ces désastres. Les animaux et les cultures ont souffert d'une recrudescence des maladies, sans compter la hausse des problèmes relatifs à la sécurité sanitaire des aliments. L'année dernière a été l'année la plus chaude jamais enregistrée hors années El Niño, avec de fortes pluies, des inondations, des sécheresses, des vagues de chaleur et des incendies de forêt. Ensemble, ces facteurs ont menacé de saper les efforts déployés afin d'éliminer la pauvreté et la faim.

La FAO a contribué à la lutte contre ces menaces en endossant un rôle de chef de file dans la production de données, d'informations et de connaissances sur la réduction des risques de catastrophe, la sécurité alimentaire et la résilience, ainsi qu'en développant et en soutenant des programmes mondiaux et locaux destinés à réduire les risques, à renforcer les capacités d'intervention et à prendre des mesures face aux crises. La FAO a canalisé les interventions mondiales, régionales et nationales et a ainsi aidé les pays à faire face aux conséquences des catastrophes et des crises et à renforcer la résilience des plus vulnérables en réduisant leur exposition aux phénomènes climatiques extrêmes et à d'autres chocs et catastrophes d'ordre économique, social et environnemental.

La FAO a contribué à la mise en œuvre de 122 systèmes de suivi des menaces en 2016 et 2017 et a aidé 45 pays et trois régions à réaliser des analyses de résilience et de vulnérabilité. Cinquante-deux pays et quatre institutions régionales ont formulé des stratégies/plans de réduction des risques et de gestion des crises grâce à l'appui apporté par la FAO. Les informations fournies par ces systèmes et ces analyses ont alimenté le Rapport mondial sur les crises alimentaires de 2017, lequel formera la base des discussions avec les donateurs au sujet des mesures stratégiques d'intervention.

Afin de détecter la présence de la légionnaire d'automne en Afrique en 2016-2017 et de faire face à la propagation rapide de ce ravageur, la FAO a élaboré un cadre mondial de partenariat à l'appui de la gestion durable de la chenille légionnaire, qui vise à assurer la cohérence des mesures prises par tous les partenaires, sur la base de principes solides qui servent les intérêts des petits exploitants.

La FAO a également joué un rôle de chef de file dans la lutte contre la résistance aux antimicrobiens, aux côtés de l'OMS et de l'OIE, dans le cadre de l'approche «Un monde, une santé». Les trois organisations ont mis au point des questionnaires nationaux, un cadre de gestion et un cadre de suivi et d'évaluation qui portent sur l'emploi d'antimicrobiens et la résistance aux antimicrobiens en matière de santé humaine, animale, végétale et environnementale.

La FAO a achevé une étude sur l'état de développement et de mise en œuvre de plans de réduction et de gestion des risques de catastrophes agricoles dans 14 pays particulièrement exposés à ces risques. Elle a développé dans trois pays une application mobile qui permet de signaler des maladies à l'appui des systèmes d'alerte précoce et de surveillance des maladies et a finalisé l'élaboration d'un cadre et d'une méthode d'évaluation rapide des risques de fièvre de la vallée du Rift, de grippe aviaire hautement pathogène H5N8 et de peste porcine africaine.

La FAO a collaboré avec l'OIE en vue de lancer en octobre 2016 un programme mondial d'éradication de la peste des petits ruminants, une maladie extrêmement contagieuse présente dans plus de 70 pays d'Afrique, d'Asie, d'Europe et du Moyen Orient et qui est à l'origine de 2,1 milliards d'USD de pertes

chaque année. Au-delà de ce chiffre, ce sont 300 millions de familles qui risquent de perdre leurs moyens d'existence, leur sécurité alimentaire et leurs perspectives d'emploi.

Le Cadre institutionnel à l'appui d'une paix durable dans le contexte du Programme 2030 servira de guide aux activités que la FAO mènera au titre des efforts consentis par le Secrétaire général des Nations Unies afin de placer au centre des préoccupations la prévention des conflits et la pérennisation de la paix et de combler le fossé entre action humanitaire, développement et initiatives de paix. Dans le cadre d'une initiative conjointe de l'Italie, des Pays-Bas, de la Suisse, de la FAO et du PAM, une série de séminaires sur les conflits et la faim s'est tenue à New York, à Rome et à Genève.

Les sécheresses prolongées qui sévissent dans la Corne de l'Afrique ont donné lieu à des crises alimentaires graves et anéanti les moyens d'existence de communautés d'agriculteurs et de pasteurs. Parmi les urgences les plus pressantes, citons les pénuries d'eau et d'aliments pour animaux, qui ont provoqué de lourdes pertes de ressources d'élevage au sein de ces communautés. Afin de régler de manière durable le problème de pénurie d'aliments pour animaux, la FAO a préparé un Plan d'action régional pour l'alimentation des animaux, validé par les pays membres de l'IGAD et proposé à d'autres pays d'Afrique de l'Est pour adoption volontaire.